



Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur - Arts du spectacle

Cette formation est organisée en horaire aménagé.
Le programme 2024-2025 est susceptible d'être modifié. Celui-ci est donné à titre indicatif.

Mnémonique du programme

AG-ARTC

Type d'études

Agrégation/secondaire supérieur

Langue de l'enseignement

français

Horaire

horaire aménagé

Catégorie / thématique

Art / Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication

Campus

Solbosch

Les + de la formation

L'AESS forme le futur enseignant à construire une assise théorique à la pratique de l'enseignement de la discipline ; à élaborer les outils pédagogiques nécessaires à la pratique du métier. Elle l'amène à s'interroger sur la pertinence d'un choix pédagogique et à évaluer son impact. Elle permet également de décoder les outils existants dans le domaine des méthodes pédagogiques et de l'évaluation. Elle vise à susciter la curiosité et à favoriser les pratiques innovantes.

Méthodes d'enseignement

- > Cours
- > Séminaires
- > Exercices didactiques
- > Stages
- > Analyses de situations d'enseignement/apprentissage.

Débouchés

Les titulaires de l'AESS enseignent dans le secondaire supérieur et peuvent aussi accéder au métier de formateur dans les secteurs public ou privé.

Guide de l'étudiant·e AESS

- > Télécharger le guide de l'étudiant·e AESS ICI [https://education.ulb.be/medias/fichier/aess-guide-de-l-etudiant-e-2022-23_1670923234558-pdf?ID_FICHE=61469&INLINE=FALSE]

Objectif des études

L'AESS en arts du spectacle est conçue pour préparer au métier d'enseignant. Formation professionnalisante, elle répond en même temps aux spécificités de l'enseignement universitaire (cadre théorique de réflexion, intégration de la recherche dans l'enseignement, formation à l'autonomie, développement de l'esprit d'initiative, du sens des responsabilités et des capacités d'innovation).

Contacts

✉ master.spectacle.vivant.LTC@ulb.be

☎ +32 2 650 42 42



Président du jury

Xavier LUFFIN

Secrétaire du jury

Marie-Christine POLLET



Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Arts du spectacle

L'AESS en arts du spectacle s'articule autour de trois axes :

- > Fournir aux futurs enseignants une formation générale dans différentes disciplines relevant des sciences de l'éducation pour leur permettre de donner à leur action l'assise conceptuelle indispensable ;
- > Assurer dans le domaine des disciplines que le futur diplômé sera amené à enseigner, une formation où s'articule enseignements théoriques (didactique disciplinaire) et pratiques (stages...);
- > Faire une large place à l'aspect réflexif pour permettre au futur enseignant de commencer à construire son identité professionnelle.

Année unique | AG-ARTC

Tronc commun

- EDUC-E520 **Aspects socio-historiques, psychologiques, culturels, éthiques et de neutralité de l'enseignement** | Jose-Luis WOLFS (Coordonnateur), Alain COLSOUL, Philippe VIENNE et Pascal VREBOS
 5 crédits [cours magistral: 60h] 1e et 2e quadrimestre Français
- PEDA-E510 **Pédagogie et didactique, aspects généraux** | Thomas BARRIER (Coordonnateur) et Nathanaël FRIANT
 5 crédits [cours magistral: 60h] premier quadrimestre Français

Didactique et exercices didactiques

Didactique

- PEDA-B420 **Didactique des arts du spectacle** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] premier quadrimestre Français

Exercices didactiques

- PEDA-B440 **Exercices didactiques des arts du spectacle I** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur)
 5 crédits [stage: 48h] année académique Français
- PEDA-B580 **Exercices didactiques des arts du spectacle II** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur)
 5 crédits [stage: 60h] année académique Français

Pratique réflexive

- PEDA-B560 **Pratique réflexive** | Carole GLORIEUX (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h, séminaires: 36h] deuxième quadrimestre Français